

Sir WILFRID LAURIER: La vacance de Renfrew-sud s'est produite le 7 décembre et les élections d'Ontario ont eu lieu le 11 décembre, ou quatre jours plus tard. Il ne peut y avoir aucune raison pour que les listes qui étaient assez bonnes pour l'élection d'Ontario ne le soient pas aussi bien maintenant.

M. BORDEN: Je ne suis pas prêt à admettre cela. Je ne sais pas si les nouvelles listes étaient prêtes au moment où les élections d'Ontario ont eu lieu.

Sir WILFRID LAURIER: Le très honorable premier ministre peut le présumer.

M. BORDEN: Je ne présume rien, je considère les faits. Mon honorable collègue, le secrétaire d'Etat (M. Roche) à qui j'ai demandé un renseignement, m'a dit qu'une partie des listes étaient prêtes et pouvaient être utilisées mais qu'une autre partie des listes ne pouvaient pas servir en vertu de la loi qui exige qu'elles soient préparées par le greffier de la couronne en chancellerie ou qu'elles lui soient retournées au moins soixante jours avant la nomination. C'est la difficulté qui existe actuellement.

Sir WILFRID LAURIER: D'après la loi, quand une élection a lieu la liste utilisée le jour de la nomination pourra servir soixante jours après.

M. BORDEN: Il en résulterait que l'élection aurait lieu dans quelques parties du comté avec les listes de 1910 et dans d'autres avec les listes de 1911, de sorte que dans plusieurs districts des hommes qui auraient le droit de voter ne pourraient pas le faire parce que les vieilles listes seraient utilisées.

M. HENDERSON: Je ferai remarquer au très honorable chef de l'opposition qu'il n'y a pas eu d'élection dernièrement dans Renfrew-sud pour la législature provinciale. Par conséquent on n'a pas utilisé de listes.

Sir WILFRID LAURIER: Je n'ai pas dit qu'on les avait utilisées mais qu'on l'aurait fait s'il y avait eu une élection.

M. CLARK (Essex): L'objection soulevée est très juste. Il n'y a pas d'élection générale . . .

M. L'ORATEUR: Je dois rappeler à l'ordre l'honorable député. Cette question ne peut pas être discutée en ce moment.

#### THE ONTARIO AND MINNESOTA PULP AND PAPER COMPANY.

M. TURRIFF: Je voudrais poser une question au ministre des Travaux publics au sujet de l'Ontario and Minnesota Pulp and Paper Company. Je sais que, l'an dernier, le ministre des Travaux publics (M. Pugsley) a pris un arrêté pour empêcher cette compagnie d'établir sur le territoire

M. BORDEN.

canadien des machines à moudre au moyen desquelles le bois à pâte canadien serait broyé et introduit dans une glissoire qui le transmettait sur le territoire américain pour y être transformé en pulpe et ensuite en papier. Je suis informé que dans le courant des deux mois derniers la compagnie a demandé au ministre actuel des Travaux publics (M. Monk) la permission d'établir ses broyeurs et de transporter le bois broyé sur le territoire américain. Est-il exact que mon honorable ami ait annulé la règle établie l'an dernier.

M. MONK: Cette nouvelle n'est pas exacte. Il y a eu récemment une demande pour la ratification de l'ordre auquel l'honorable député a fait allusion, mais je n'ai pas encore pu étudier la question. Aucune décision n'a été prise.

M. TURRIFF: Je demanderai à mon honorable ami de ne prendre aucune décision à ce sujet, sans avoir donné à la ville de Fort-Francis la possibilité d'être entendue.

#### ANNEXION DE L'UNGAVA.

M. LEMIEUX: Je vois dans le "Star," de Montréal, une dépêche intitulée "L'annexion de l'Ungava revient sur le tapis" et qui dit qu'une correspondance a été échangée entre le premier ministre de Québec et le très honorable premier ministre du Canada. Le très honorable premier ministre voudrait-il dire à la Chambre si cette nouvelle est exacte ou non?

M. BORDEN: Je crois qu'une correspondance a été échangée avant que le Gouvernement actuel n'arrivât au pouvoir.

M. LEMIEUX: Pas depuis?

M. BORDEN: Oui, on nous a confirmé cette correspondance et demandé de la prendre en considération.

#### PROJET D'UNE COMMISSION POUR LE NORTHERN TEMISKAMING RAILWAY.

M. MACDONALD (Pictou): Je vois dans les journaux qu'une commission a été nommée pour s'occuper du règlement des questions relatives à la construction du Northern Temiskaming Railway.

Je désire savoir du premier ministre si les nouvelles publiées par les journaux concernant la nomination de ces commissaires sont fondées.

M. BORDEN: Je n'ai pas lu ce que publient les journaux et par conséquent je ne puis répondre à la question. Le ministre des Chemins de fer et des Canaux (M. Cochrane) est absent aujourd'hui; mais il sera à son siège demain et il pourra renseigner mon honorable ami sur ce point.

M. MACDONALD (Pictou): L'honorable premier ministre aura-t-il l'obligeance de faire savoir à son collègue que j'ai posé